

portant validation de l'avenant 1 au lot 6 du marché de réhabilitation d'un pôle de service

Madame le Maire de la Ville de Bernay,

Vu les articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu le Code de la Commande Publique ;
Vu la délibération n°12-2020 du Conseil Municipal en date du 4 juillet 2020, portant délégation du conseil municipal au Maire ;
Vu l'arrêté de délégation de signature à Madame Sylvie VASSEUR, Directrice générale des services

Considérant le marché signé avec la société ABACA
Considérant la nécessité de signer l'avenant en moins-value

DECIDE :

De valider l'avenant 1 au marché de réhabilitation d'un pôle de service avec la société ABACA pour un montant en moins-value de - 964,60 € HT

La Directrice générale des services
Par délégation

Sylvie VASSEUR



The image shows a blue ink signature of Sylvie Vasseur over a circular official stamp. The stamp contains the text 'LAIRIE DE BERNAY' at the top and '27300' at the bottom, with a central emblem.